

Toulon, le 15 décembre 2020

À Madame la Ministre des armées
14 rue Saint-Dominique
75007 Paris

Restez connecté !
www.apnm-marine.fr

Une question ?
contact@apnm-marine.fr



<https://www.facebook.com/APNMMarine/>



https://twitter.com/APNM_Marine/

Madame la Ministre,

Dans le cadre du renouvellement de la représentativité, nous aimerions appeler votre attention, madame la ministre, sur les difficultés que rencontrent les associations professionnelles militaires pour pouvoir l'atteindre ou même la conserver.

Si l'on veut tirer tous les bénéfices de leurs créations¹, il est important que les APNM participent aux plus hautes instances de la concertation. Dans les délais impartis, il va être difficile pour elles de parvenir à atteindre les quotas demandés en particulier pour la catégorie des militaires du rang et équipages. Ainsi pendant encore quatre ans, les 16 places de concertants venant des APNM au CSFM risquent fort de rester vacantes.

Cette année, les mesures sanitaires ont rendu très difficile le travail d'information et de rencontre avec la communauté militaire. En matière de lien social, les webinaires et courriels ne peuvent remplacer avec la même efficacité un dialogue de femme à femme. Les APNM s'en sont retrouvés directement affectés par une baisse des adhésions et en particulier des jeunes plus difficiles à joindre, beaucoup n'ayant pas d'adresse Intradef.

Madame la ministre, nous vous demandons, compte tenu des conséquences de la crise de la Covid sur le processus d'adhésion, de bien vouloir autoriser un décalage de quelques mois de l'arrêt des comptes pour la représentativité des APNM.

En espérant que vous agréiez cette demande légitime au vu de la grave crise que la France traverse, nous vous prions d'agréer, madame la Ministre, l'expression de notre très haute et très respectueuse considération.

La présidence collégiale d'APNM-Marine :

QM1 Edwin Saint-Marc

PM Michaël Berben

LV Arnaud Boutroux

¹ « L'État gagnerait à transformer la contrainte que constituent les arrêts de la Cour en une opportunité de consolider et revivifier le dialogue interne » (M. le conseiller d'état Bernard Pécheur)

